

Voici le communiqué des trois directeurs de laboratoires

Les 3 organisateurs de la réunion de directeurs de laboratoires du 14 mars dernier (Bruno Chaudret, Yves Langevin, Yves Laszlo) se sont rendus ce mardi 31 mars à l'invitation de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche pour porter le relevé de conclusions du 14 mars. Un intervenant du 14 mars (Rémy Mosseri) assistait également à cette réunion en tant qu'observateur. Du côté du ministère, outre la ministre Valérie Pécresse, participaient à l'entretien Philippe Gillet (directeur de cabinet), Olivier Pagezy (directeur de cabinet adjoint), Thierry Coulhon (conseiller spécial). Ce relevé de conclusions pose notamment 3 points clefs préalables à une discussion basée sur 10 points fondamentaux.

Ces 3 points clefs préalables semblent satisfaits pour l'essentiel, à savoir :

- Réaffectation à des recrutements au concours 2009 dans les organismes des 130 supports de postes qui avaient été affectés au financement du dispositif des chaires organismes-universités ; financement des chaires par un budget supplémentaire alloué par le ministère, chaires qui deviendraient alors de véritables délégations renforcées. Le point critique « une chaire = un poste » (et non deux) a été clairement acté par la ministre.
- Réaffirmation du rôle d'opérateur scientifique des organismes avec engagement d'intervenir auprès du Premier ministre pour obtenir une intervention claire en ce sens.
- Ouverture de discussions avec la communauté scientifique sur un plan pluriannuel d'emplois à 3 ans avec prospective à 10 ans prenant en compte l'ensemble des aspects (notamment départs à la retraite, ITA, chercheurs et enseignants-chercheurs, précaires...).

La présentation des 10 points fondamentaux n'a pu qu'être ébauchée faute de temps. Si des ouvertures semblent possibles (en particulier et non exhaustivement sur la direction collégiale du CNRS avec un Conseil scientifique fort, le « préciput labo », l'évaluation scientifique du crédit impôt-recherche et de son impact avec une part active de la communauté scientifique), elles restent bien entendu à concrétiser et demandent la plus grande vigilance. Des discussions avec la communauté devraient s'engager rapidement. Conformément au relevé de conclusions du 14 mars, nous proposerons aux directeurs d'unités de suspendre la grève administrative des activités de direction dès la confirmation écrite par Valérie Pécresse de ses engagements et la prise de position du Premier ministre sur les organismes.

Il va de soi que si de tels engagements ne se traduisaient pas concrètement (en particulier au niveau des recrutements sur les concours 2009), une reprise de l'action s'imposerait en n'excluant aucune option. Dans l'attente d'une telle confirmation, nous maintenons l'appel à l'action « labo mort » le 2 avril.